

## SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES BPJEPS

Le diplôme du BPJEPS EEDD atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur en direction de tous les publics. La spécificité EEDD de ce diplôme peut permettre d'intégrer des structures soucieuses des valeurs environnementales en tant que chargé de projet, animateur nature, éducateur à l'environnement, éco ambassadeur du tri, animateur loisir tourisme,

L'option UC direction donne les prérogatives pour assurer la direction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou de séjours de vacances déclarés Jeunesse et Sport. De nombreux postes sont proposés à ce titre donnant une vraie plus-value au diplôme du BPJEPS.

Les lieux d'exercice d'activités sont divers et variés : association, entreprise, collectivité territoriale, établissements scolaires... Les parcs naturels régionaux, les parcs nationaux, les réserves naturelles ou encore les écomusées recrutent localement des animateurs environnement débutants ou expérimentés. Des associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement, d'éducation populaire, de loisirs, de tourisme, recherchent des animateurs environnement qualifiés. Les centres de vacances ou de loisirs, les centres ou les foyers ruraux, les mairies, les communautés de commune ont besoin d'animateurs environnement de façon ponctuelle. Les structures touristiques comme les villages de vacances ou les syndicats d'initiative recrutent également quelques animateurs nature.

L'animateur environnement passe 80 % de son temps au grand air, dans la nature. Lorsqu'il prépare des expositions ou des sorties, il est derrière son bureau.

Diplôme de niveau 4, il permet d'accéder à certains concours de la fonction publique territoriale. Deux concours mènent au métier d'animateur en environnement : concours de technicien territorial, filière technique, catégorie B ; concours d'animateur territorial, filière animation, catégorie B.

Dans une logique de continuité de parcours, l'acquisition du BPJEPS permet entre autres d'accéder à la formation DEJEPS (niveau 5) pour devenir coordinateur ou en responsabilité d'un service. Une spécificité EEDD est également envisageable sur ce diplôme. Des licences professionnelles (niveau 6) dans les domaines de la protection du patrimoine, de l'environnement peuvent être par la suite envisagées. Enfin, il existe des masters professionnels (niveau 7) dans le domaine de l'environnement qui enseignent l'animation et l'éducation de l'environnement. On peut mentionner le master professionnel ingénierie de projets touristiques et environnement.